

INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES COLLÈGES

Dossier de presse
Année scolaire 2023-2024

SOMMAIRE

I. INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES COLLÈGES (IVAC)	3
LES INDICATEURS RETENUS	3
II. RÉSULTATS DES IVAC 2023	4
ACADÉMIE DE REIMS	5
ARDENNES	6
AUBE	7
MARNE	8
HAUTE-MARNE	9
III. ACCOMPAGNEMENT DES COLLÈGES	10
IV. PISTES DE REPORTAGES DANS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ACADÉMIE	11
ARDENNES	11
AUBE	11
MARNE	11
HAUTE-MARNE	11

I. INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES COLLÈGES (IVAC)

Depuis de nombreuses années, les lycées bénéficient d'indicateurs de valeur ajoutée, les IVAL, pour mesurer leur performance en termes d'accès au baccalauréat. Le ministère s'est fixé l'objectif de construire le même type d'indicateurs pour les collèges : les indicateurs de valeur ajoutée des collèges, les IVAC.

Il s'agit d'**aller plus loin que le simple taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB)**, pour tenir compte des disparités importantes de recrutement entre les collèges en termes de profils scolaires et socio-économiques.

L'objectif est de rendre compte de la façon dont les collèges accompagnent les élèves jusqu'au DNB.

Les équipes éducatives peuvent s'appuyer sur ces indicateurs pour enrichir la réflexion sur les pratiques et dispositifs d'accompagnement des élèves.

LES INDICATEURS RETENUS

Les quatre indicateurs retenus proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des collèges. Ils sont publiés pour tous les collèges publics et privés sous contrat.

Le taux de réussite au DNB rapporte le nombre d'élèves du collège reçus au brevet au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

La note moyenne aux épreuves écrites du DNB donne la note moyenne aux épreuves de français, mathématiques, sciences et histoire-géographie des élèves de l'établissement.

Le taux d'accès de la 6^e à la 3^e évalue, pour un élève de sixième, la probabilité qu'il accède en classe de troisième en restant dans le collège, quel que soit le nombre d'années nécessaire. Les élèves qui ont dû quitter le collège – à l'exception des déménagements – sont considérés, du point de vue de l'indicateur, comme des élèves que le collège n'a pas pu conduire jusqu'en classe de troisième.

La part d'élèves présents au DNB mesure la proportion des élèves de troisième présents aux épreuves écrites de chaque collège. Il est décliné pour différents profils d'élèves :

- part des élèves de 3^e présents aux épreuves de la série générale du brevet ;
- part des élèves de 3^e présents aux épreuves de la série professionnelle du brevet ;
- part des élèves de 3^e Segpa présents aux épreuves du brevet.

Cet indicateur permet d'apprécier la capacité d'un établissement à présenter l'ensemble de ses élèves au brevet.

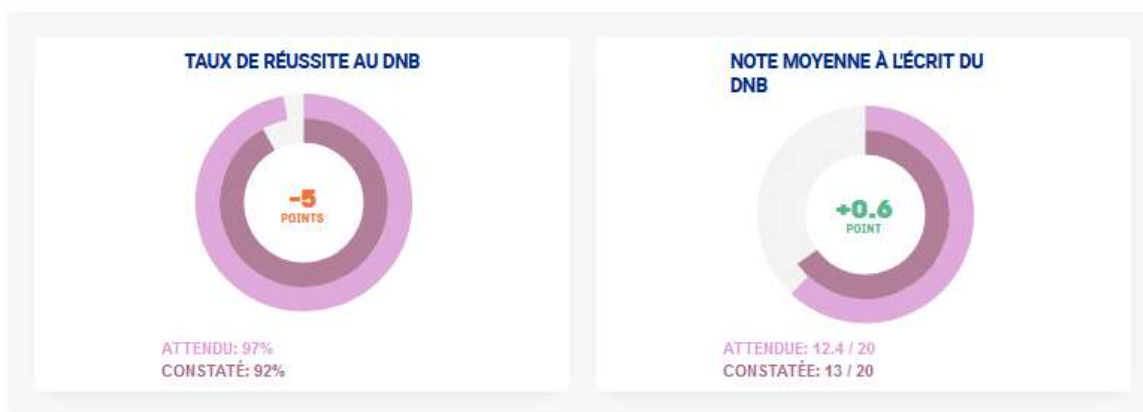
II. RÉSULTATS DES IVAC 2023

Pour chaque collège, les taux constatés pour chaque indicateur sont comparés aux taux attendus :

- **les taux constatés** correspondent à la valeur observée d'un indicateur. Ils peuvent évoluer en fonction de facteurs sur lesquels le collège a peu ou n'a pas de prise et qui ne relèvent pas de son efficacité ;
- **les taux attendus** estiment la valeur que prendrait un indicateur en tenant compte des caractéristiques individuelles des élèves (sexe, profil social, profil scolaire initial), de la composition sociologique du collège et de l'offre de formation.

La valeur ajoutée mesure la différence entre les résultats obtenus et les résultats qui étaient attendus.

Exemple :



Les nuages de points représentés sur les pages suivantes positionnent d'abord l'ensemble des collèges de l'académie, puis ceux de chaque département.

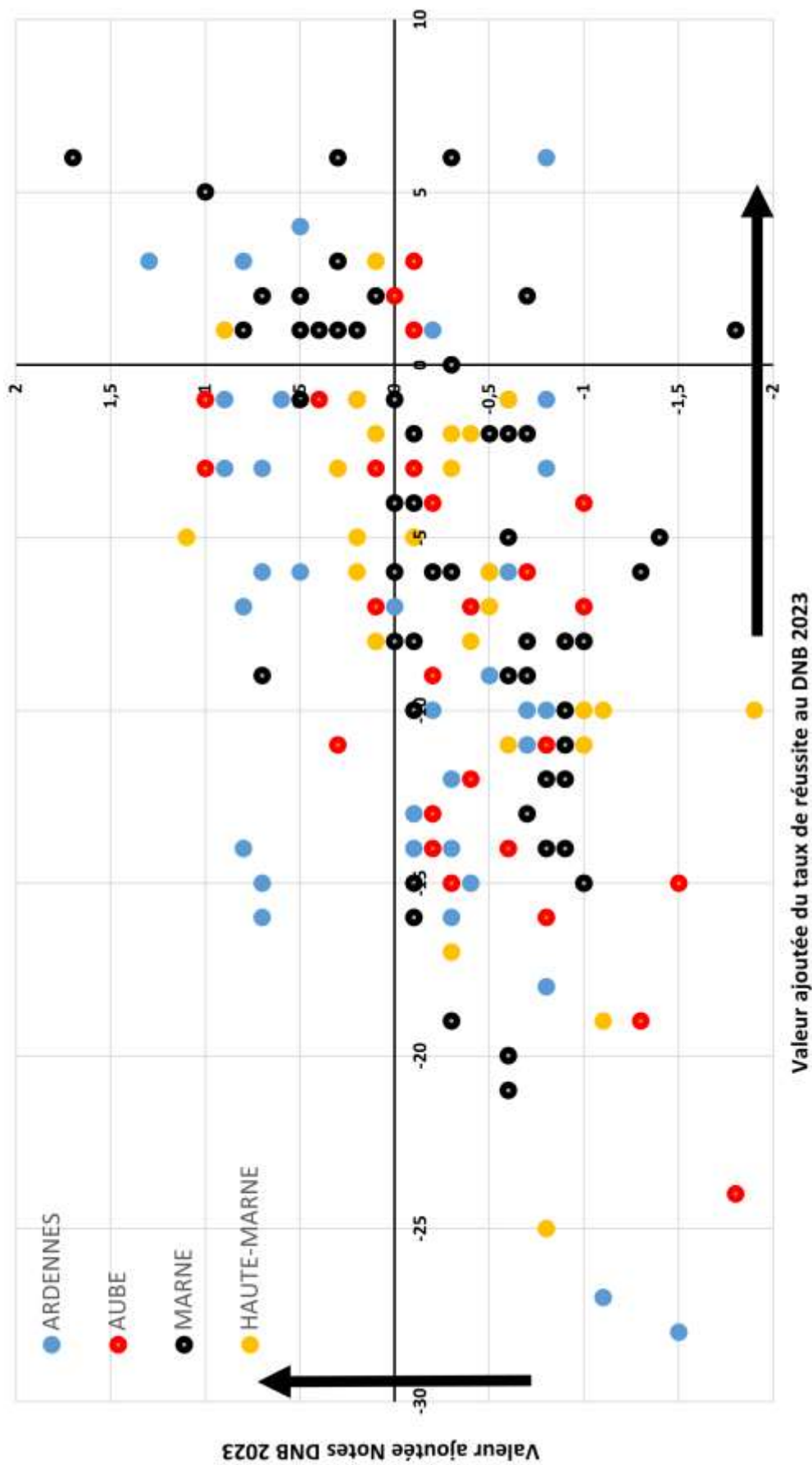
Les collèges présents sur la droite du cadran sont ceux ayant une valeur ajoutée positive sur la réussite des élèves à l'examen du DNB, c'est-à-dire que leur taux de réussite en 2023 a été supérieur à l'attendu.

Les collèges présents sur le haut du cadran sont ceux ayant une valeur ajoutée sur la moyenne des notes obtenue par les élèves au même examen : la moyenne en 2023 a été supérieure à l'attendu.

Ainsi, les collèges présents en haut à droite du cadran sont ceux dont la valeur ajoutée est positive à la fois sur le taux de réussite et la moyenne des notes à l'examen.

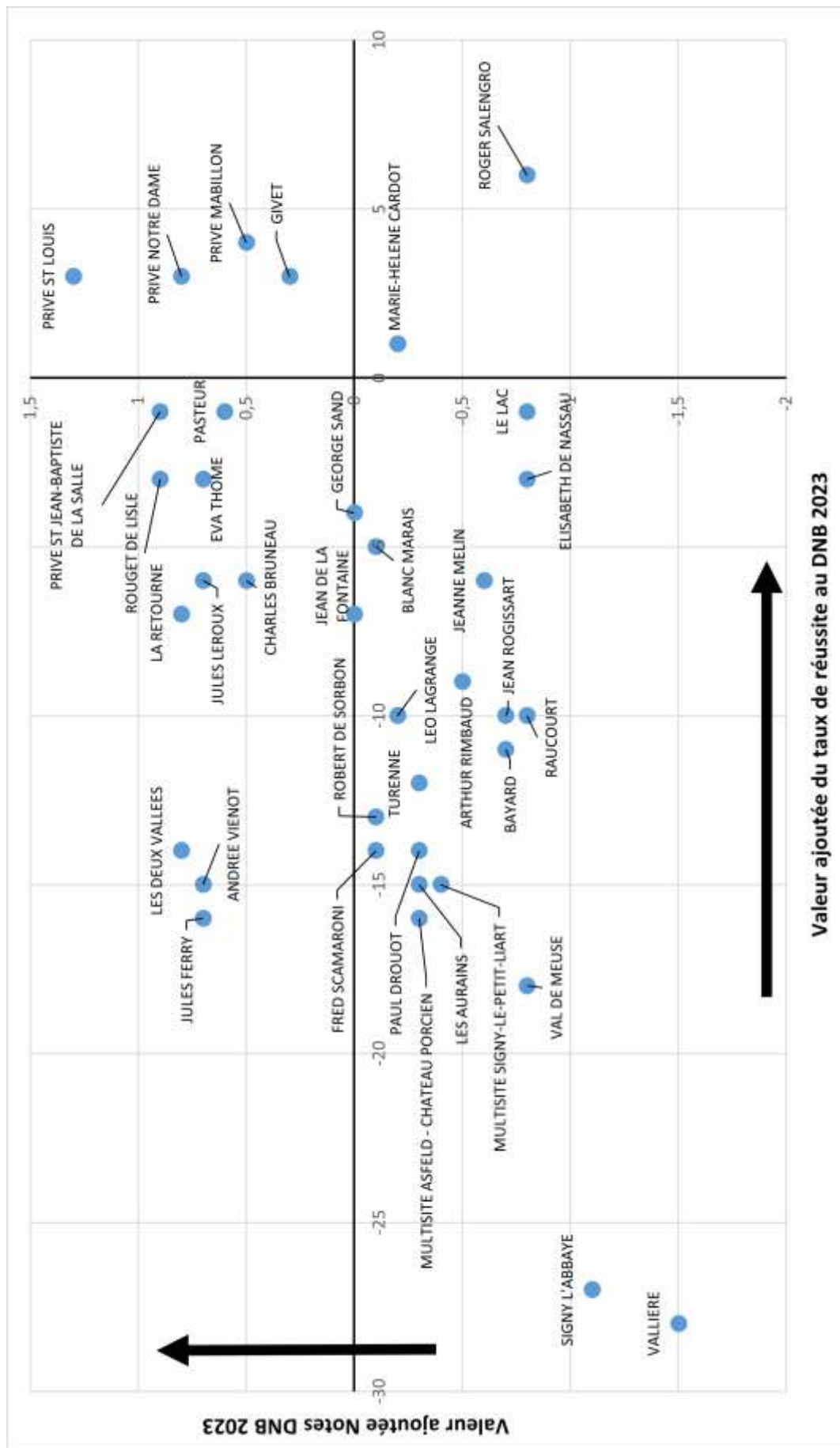
Les IVAC n'établissent pas un classement mais permettent de prendre en compte la diversité des situations.

ACADÉMIE DE REIMS

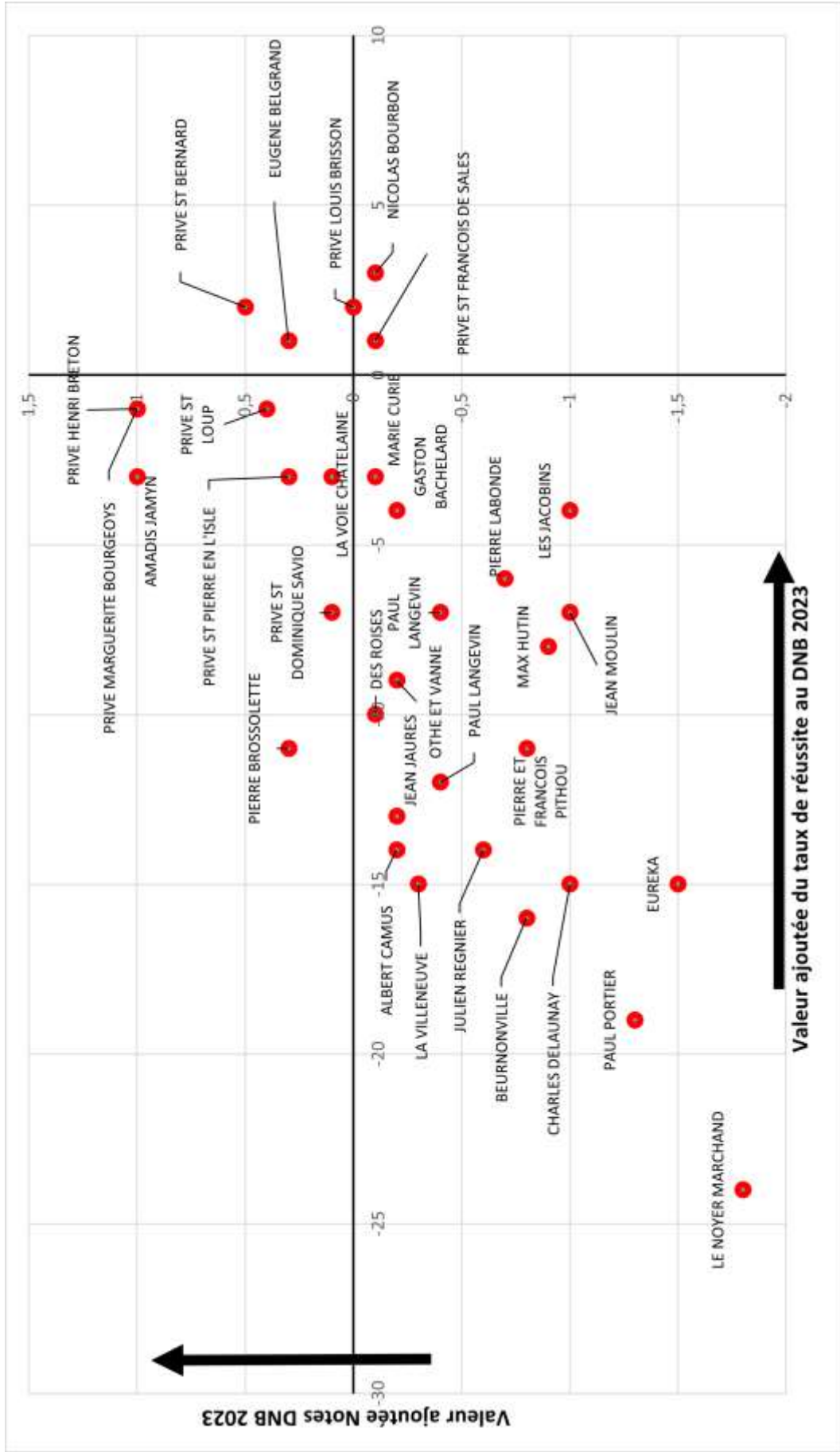


N.B : certains points peuvent se superposer.

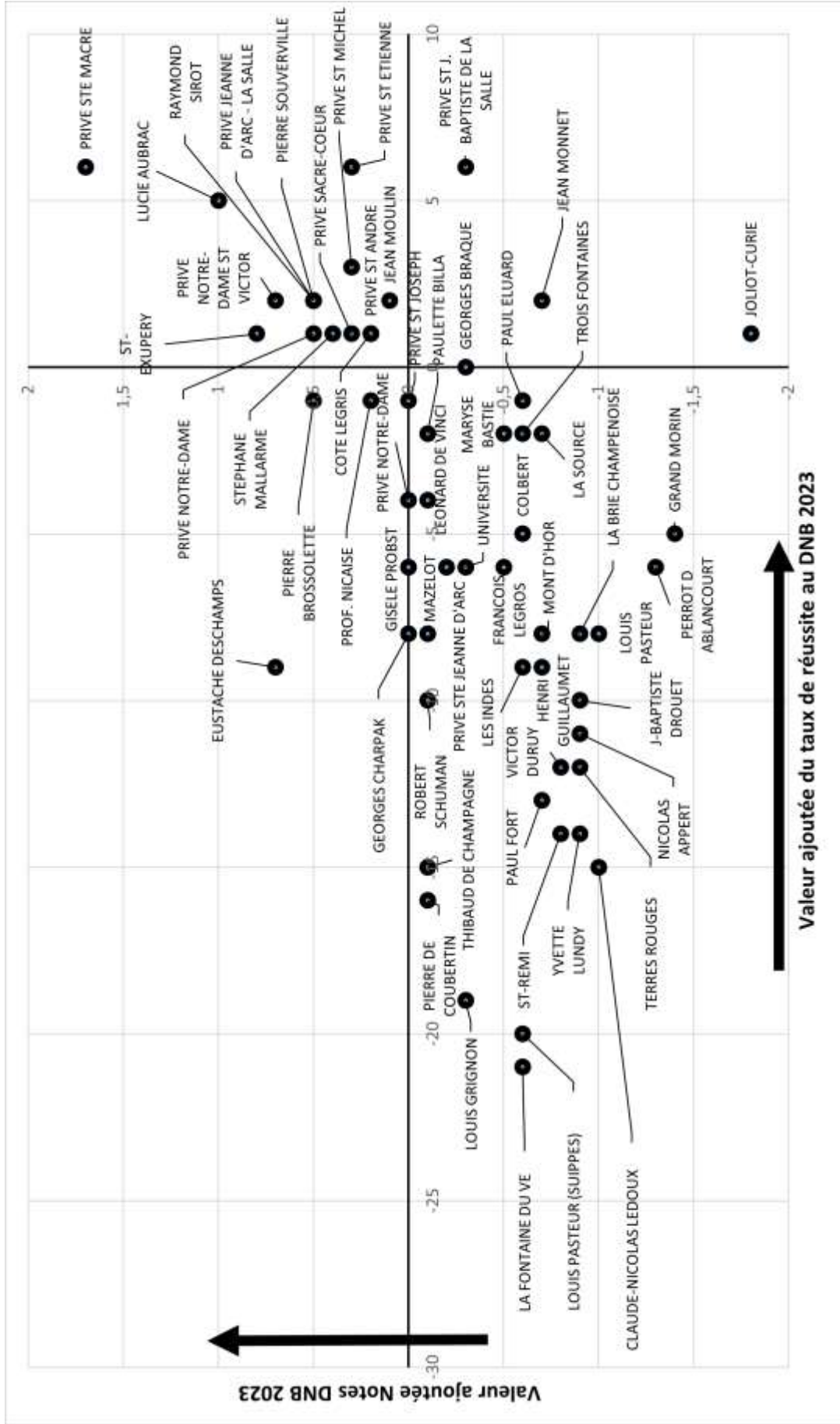
ARDENNES



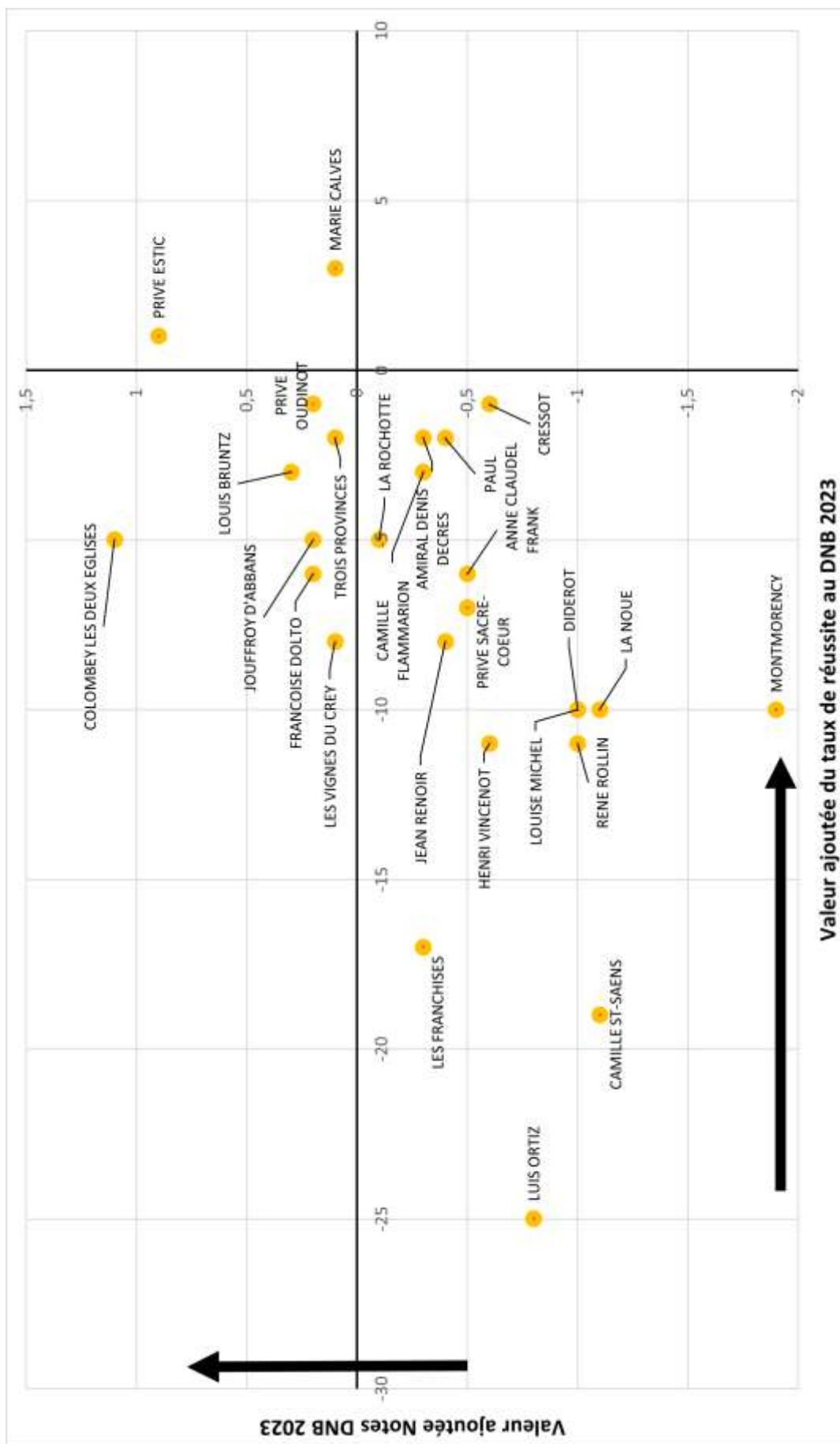
AUBE



MARNE



HAUTE-MARNE



III. ACCOMPAGNEMENT DES COLLÈGES

L'académie s'est dotée d'outils d'analyse des résultats. En particulier, l'application de pilotage et de restitution des évaluations nationale (APREN) développée au sein de l'académie a pour enjeu principal de renforcer les liaisons école-collège et collège-lycée en fournissant aux établissements d'origine les résultats détaillés aux évaluations nationales de sixième et tests de positionnement de seconde.

À partir de l'analyse des résultats aux évaluations nationales et au DNB, en conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF), des écoles et collèges ont été identifiés et sont accompagnés.

En mathématiques, 59 collèges de l'académie bénéficient ainsi d'un accompagnement depuis le début de l'année scolaire qui prend différentes formes (conseil école-collège, liaison collège-lycée, réunions d'équipe, laboratoires de mathématiques, accompagnement disciplinaire d'équipes...). À partir de l'analyse d'indicateurs, des fragilités sont repérées et un projet de réussite est élaboré.

En français, une vingtaine de collèges dont les résultats sont en deçà des attendus ont été identifiés : ils font l'objet d'un suivi spécifique par le corps d'inspection, en concertation avec les chefs d'établissements : les indicateurs sont analysés et croisés – IVAC, résultats détaillés des trois épreuves de français du DNB et évaluations nationales –, un diagnostic est partagé et des priorités de travail d'équipe sont fixées afin d'élever le niveau de maîtrise des élèves. Parallèlement vingt autres collèges ont été accompagnés par l'inspection dans le cadre de conseils écoles-collèges : les résultats des évaluations sont analysés et des pistes pédagogiques proposées.

Dans le cadre du plan « mathématiques », l'académie a mis en place un plan de formation triennal à destination de tous les professeurs de mathématiques de collège sur les pratiques pédagogiques (automatismes, résolution de problèmes, oral et écrit en mathématiques). De plus, l'académie a mis en place des laboratoires de mathématiques dans 30 établissements et concernent 110 professeurs de mathématiques. Ces laboratoires sont des espaces de développement professionnel, de partage et d'élaboration de ressources pédagogiques et didactiques.

Dans le cadre du plan « français », les professeurs de lettres de collège sont tous cette année conviés aux formations portant sur les thématiques qui concernent le cycle 3 : la fluence et la compréhension, l'évaluation de l'écrit, la culture littéraire. Les formations proposées dans le cadre du plan de formation académique (PrAF) mettent l'accent cette année sur l'écrit (l'orthographe et le développement argumentatif).

IV. PISTES DE REPORTAGES DANS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ACADÉMIE

ARDENNES

Collège Givet, Givet

Collège privé Notre Dame, Charleville-Mézières

AUBE

Collège Eugène Belgrand, Ervy-le-Châtel

Collège privé Saint-Bernard, Troyes

MARNE

Collège Raymond Sirot, Gueux

Collège privé Ste Macre, Fismes

HAUTE-MARNE

Collège Louis Bruntz, Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon

Collège privé Oudinot, Chaumont



Contact

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – cabinet du recteur

06 73 51 32 65 | 03 26 05 69 82

relation-presse@ac-reims.fr

© Rectorat de l'académie de Reims - mars 2024